



La cote de crédit de l'Ontario

Mise à jour de l'automne 2025

2025



Résumé

- La dette du gouvernement de l'Ontario (la province) est évaluée par quatre grandes agences de notation internationales, lesquelles examinent les perspectives financières et économiques ainsi que les risques futurs pour la province. La cote de crédit qu'elles attribuent traduit leur opinion quant à la capacité de la province à honorer les obligations financières que lui impose sa dette¹.
- La cote de l'Ontario est AA selon DBRS, et AA- selon S&P, Moody's et Fitch². De plus, toutes les agences de notation ont actuellement une perspective stable pour l'Ontario, ce qui suggère qu'elles ne prévoient pas de modifier leurs notes de crédit au cours des deux prochaines années.
- Depuis le dernier rapport sur la cote de crédit de l'Ontario publié par le BRF en octobre 2024, S&P a relevé sa cote de crédit pour la faire passer de A+ à AA-, tandis que Moody's a révisé les perspectives de l'Ontario à la baisse, qui passent de positives à stables.
- Toutes les agences continuent de qualifier l'Ontario d'emprunteur de catégorie investissement de première qualité. Selon les agences de notation de crédit, la cote de crédit de la province est tributaire de l'économie importante et diversifiée de l'Ontario, de ses liquidités élevées, de son programme de gestion prudente de la dette, de la stabilité des transferts fédéraux et de sa flexibilité pour ajuster à la fois la politique fiscale et les dépenses de programme. Les agences de notation ont également repéré des enjeux qui ont une incidence négative sur la cote de crédit de l'Ontario, notamment la faiblesse des conditions macroéconomiques découlant des tensions commerciales avec les États-Unis ainsi que du contexte international incertain, le fardeau élevé de la dette de la province et les pressions en matière de dépenses.
- La cote de crédit moyenne de l'Ontario était la quatrième plus élevée parmi les provinces, après la Colombie-Britannique, la Saskatchewan et l'Alberta, une amélioration suivant la cinquième place enregistrée l'année dernière.
- Au 16 octobre 2025, l'Ontario présentait le troisième taux d'emprunt le plus bas de toutes les provinces, arrivant derrière l'Alberta et la Saskatchewan. Dans son dernier rapport sur la cote de crédit publié en octobre 2024, le BRF indiquait que l'Ontario jouissait du taux d'emprunt le plus bas de toutes les provinces, à égalité avec l'Alberta.

Introduction

La dette du gouvernement de l'Ontario (la province) est évaluée par quatre grandes agences de notation internationales : Fitch Ratings (Fitch), Moody's Ratings (Moody's), Morningstar DBRS (DBRS) et S&P Global Ratings (S&P). Ces agences attribuent des cotes de crédit qui traduisent leur opinion quant à la capacité de la province à honorer les obligations financières que lui impose sa dette, les perspectives financières et économiques, ainsi que les risques futurs pour la province. En plus des cotes de crédit, les agences de notation de crédit établissent des perspectives qui indiquent la direction potentielle vers laquelle tend la cote de crédit d'un emprunteur pour les deux années à venir³. Les agences de notation de crédit revoient généralement leurs évaluations chaque année.

¹ Le présent rapport reflète les renseignements disponibles au 18 novembre 2025, sauf indication contraire.

² Sur la base de l'échelle normalisée. Voir le Tableau 2 pour la table de conversion des cotes de crédit du BRF.

³ Une perspective peut être stable, négative ou positive. Une perspective stable indique une faible probabilité de modification de la cote de crédit, une perspective négative indique que la cote de crédit est susceptible d'être abaissée et une perspective positive indique que la cote de crédit est susceptible d'être relevée. Bien qu'une perspective positive ou négative indique la direction d'une modification potentielle de la cote de crédit, cela ne garantit pas une telle modification.

Les investisseurs s'appuient sur les cotes de crédit pour évaluer les risques associés aux obligations financières que la dette impose à la province. Ce risque est reflété dans le taux d'intérêt payé par la province. En règle générale, les cotes de crédit élevées sont associées à des taux d'emprunt plus faibles, et les cotes de crédit moins élevées, à des taux d'emprunt plus élevés⁴.

Le rapport du BRF sur la cote de crédit de l'Ontario apporte un éclairage sur la cote de crédit actuelle de la province ainsi que les perspectives, et récapitule les thèmes communs que les quatre agences de notation de crédit ont soulignés et qui contribuent, positivement ou négativement, à la cote de crédit de l'Ontario. Le présent rapport examine également la cote de crédit de l'Ontario et ses taux d'emprunt par rapport aux autres provinces canadiennes.

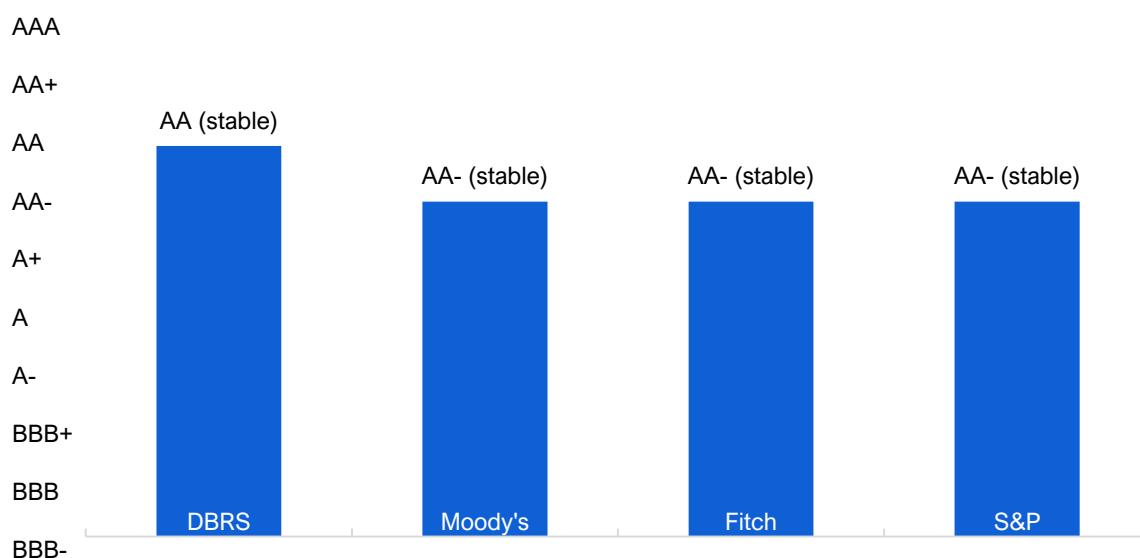
Cote de crédit et perspectives de l'Ontario

L'Ontario est noté AA par DBRS et AA- par S&P, Moody's et Fitch, soit respectivement la troisième et la quatrième note de crédit la plus élevée⁵. Ces notes de crédit indiquent que les agences de notation considèrent la province comme un emprunteur de catégorie investissement de première qualité. Toutes les agences de notation ont actuellement une perspective stable pour l'Ontario, ce qui suggère qu'elles ne prévoient pas de modifier leurs notes de crédit au cours des deux prochaines années.

Figure 1

L'Ontario est qualifié d'emprunteur de catégorie investissement de première qualité

Cote de crédit normalisée*



* Voir le Tableau 1 pour les cotes de crédit et le Tableau 2 pour la table de conversion des cotes de crédit du BRF. Les perspectives des agences de notation de crédit sont indiquées entre parenthèses.

Sources : Fitch, Moody's, DBRS, S&P et BRF.

⁴ Voir la Figure 5.

⁵ Sur la base de l'échelle normalisée. Voir le Tableau 2 pour la table de conversion des cotes de crédit du BRF. Voir la Figure 4 pour l'historique de la cote de crédit moyenne de l'Ontario.



Changements récents apportés à la cote de crédit et aux perspectives de l'Ontario

En décembre 2024, S&P a relevé la cote de crédit de l'Ontario de A+ à AA -. S&P a cité les solides résultats économiques enregistrés par l'Ontario au cours des deux dernières années, qui ont stimulé les recettes fiscales et renforcé les résultats budgétaires, ainsi que la réalisation des objectifs budgétaires avec un engagement en faveur de la viabilité de la dette. S&P a noté que ces facteurs ont permis à l'Ontario de renforcer ses finances face à l'incertitude économique croissante⁶.

En mai 2025, Moody's a révisé à la baisse ses perspectives pour l'Ontario, les faisant passer de positives à stables. Cette révision résulte de ses prévisions selon lesquelles le ralentissement de la croissance économique de l'Ontario, dû à l'incertitude entourant les tarifs douaniers américains, entraînerait une baisse de la croissance des recettes qui, combinée aux besoins de dépenses persistants du secteur public, conduirait à un déficit plus important et à un alourdissement du fardeau de la dette⁷.

Facteurs ayant une incidence sur la cote de crédit de l'Ontario

Les agences de notation de crédit ont fait état de facteurs à la fois positifs et négatifs qui ont eu une incidence sur la cote de crédit de l'Ontario.

Facteurs positifs contribuant à la cote de crédit de l'Ontario

Les agences de notation de crédit ont indiqué que la forte cote de crédit de l'Ontario est soutenue par son économie importante et diversifiée, ses liquidités élevées et son programme de gestion prudente de la dette. Par ailleurs, le cadre fédéral-provincial du Canada donne aux provinces la souplesse d'ajuster à la fois les politiques fiscales et les dépenses de programmes, en plus des revenus permanents et prévisibles des transferts fédéraux.

Une économie diversifiée et de grande taille

L'économie de l'Ontario continue d'être un atout majeur en raison de sa grande taille et de son degré élevé de diversification, notamment en raison de son secteur des services d'une grande profondeur et de l'ampleur considérable de son secteur manufacturier. La province profite de facteurs liés à sa démographie et sa richesse, compte tenu de la croissance soutenue de sa population ainsi que de son produit intérieur brut (PIB) élevé par habitant, aligné sur la moyenne nationale. Ces facteurs contribuent à générer des revenus stables et considérables pour la province.

⁶ Voir le document de S&P intitulé [Province of Ontario Upgraded To 'AA-' From 'A+' On Solid Foundation; Outlook Stable](#) pour de plus amples détails.

⁷ Voir le document de Moody's intitulé [Moody's Ratings affirms Ontario's ratings, changes outlook to stable from positive](#) pour de plus amples détails.

La gestion des liquidités et de la dette

La province garde de grandes réserves de liquidités pour s'assurer de pouvoir honorer ses obligations à court terme durant les périodes de tension sur le marché financier. La province a également un excellent accès aux marchés d'emprunt nationaux et internationaux, ainsi qu'un programme de gestion prudente de la dette, qui a pour objectif de limiter l'incidence des risques liés au refinancement, aux variations des taux d'intérêt et aux fluctuations des taux de change sur sa dette⁸.

Le cadre fédéral-provincial

Dans le cadre fédéral-provincial du Canada, l'Ontario dispose d'une flexibilité financière considérable pour ajuster sa politique fiscale et ses dépenses de programmes, ce qui lui donne la possibilité d'augmenter les revenus ou de réduire les dépenses afin de faire face aux défis financiers. La province reçoit également des transferts fédéraux permanents et prévisibles, ce qui vient en complément de ses revenus propres (c.-à-d., revenus fiscaux, revenus nets des sociétés d'État et autres revenus non fiscaux⁹). De plus, les agences de notation de crédit considèrent la forte probabilité d'un soutien extraordinaire du gouvernement fédéral en cas de crise comme ayant une incidence positive sur la cote de crédit de la province.

Facteurs négatifs contribuant à la cote de crédit de l'Ontario

Les agences de notation ont également repéré des défis qui ont une incidence négative sur la cote de crédit de l'Ontario, notamment la faiblesse des conditions macroéconomiques, le fardeau élevé de la dette de la province et les pressions en matière de dépenses.

Les conditions macroéconomiques

La province fait face à des enjeux importants en raison des tensions commerciales avec les États-Unis ainsi que du contexte macroéconomique international incertain. Toutes les agences de notation de crédit ont souligné à quel point l'Ontario était fortement exposé aux aléas de la politique commerciale des États-Unis, les secteurs automobile et manufacturier étant les plus à risque. De plus, on prévoit que le ralentissement de la croissance de la population découlant de la mise à jour des cibles fédérales d'immigration pour les résidents non permanents pèsera sur la croissance économique. Ensemble, ces facteurs présentent un risque baissier pour les projections financières de la province, lesquelles pourraient entraîner un fléchissement de la croissance des revenus, une hausse des dépenses et une augmentation du fardeau de la dette.

Le fardeau de la dette

Le fardeau de la dette de l'Ontario, qui se mesure en considérant la dette nette en proportion du PIB ou des revenus, est élevé par rapport à celui d'autres gouvernements régionaux bénéficiant d'une cote de crédit comparable. Les agences de notation de crédit ont souligné le plan de dépenses en immobilisations de la province comme étant un facteur contribuant au fardeau élevé de la dette de l'Ontario, qui devrait rester élevé. Le fardeau élevé de la dette signifie que, si les taux d'intérêt restent élevés plus longtemps que prévu, la province pourrait devoir faire face à des pressions budgétaires plus fortes en raison de dépenses plus élevées pour l'intérêt de la dette.

⁸ Le terme « risque en matière de refinancement » désigne le risque qu'un emprunteur ne soit pas en mesure d'emprunter pour payer une dette existante. Le terme « risque en matière de taux d'intérêt » désigne le risque que les mouvements des taux d'intérêt feront augmenter les coûts de la dette. Le terme « risque en matière de taux de change » désigne le risque que les mouvements des taux de change liés aux dettes en devises étrangères feront augmenter le coût de la dette. Pour plus de détails sur la façon dont l'Ontario gère ces risques, voir la page Internet [Gestion des risques](#) de l'Office ontarien de financement.

⁹ Des exemples d'autres revenus non fiscaux comprennent les revenus autonomes perçus par les hôpitaux, les collèges et les conseils scolaires; les droits et permis; ainsi que revenus d'intérêt et d'investissement.

Les pressions en matière de dépenses

Le gouvernement fait face à une poussée des dépenses induite par les enjeux d'abordabilité, la demande de services publics et le soutien aux entreprises frappées par les tarifs douaniers américains. Les inquiétudes liées à l'abordabilité, particulièrement l'abordabilité du logement, demeurent un risque social augmentant la demande en programmes de soutien social et imposent des contraintes réduisant les options politiques s'offrant au gouvernement, notamment la capacité d'augmenter les impôts ou de rajuster les dépenses de programmes. Les mesures mises en place au fil du temps pour atténuer les inquiétudes en matière d'abordabilité, comme les subventions de l'électricité, l'annulation du péage sur les autoroutes provinciales et l'élimination permanente de la taxe sur l'essence ont augmenté les tensions sur les finances publiques.

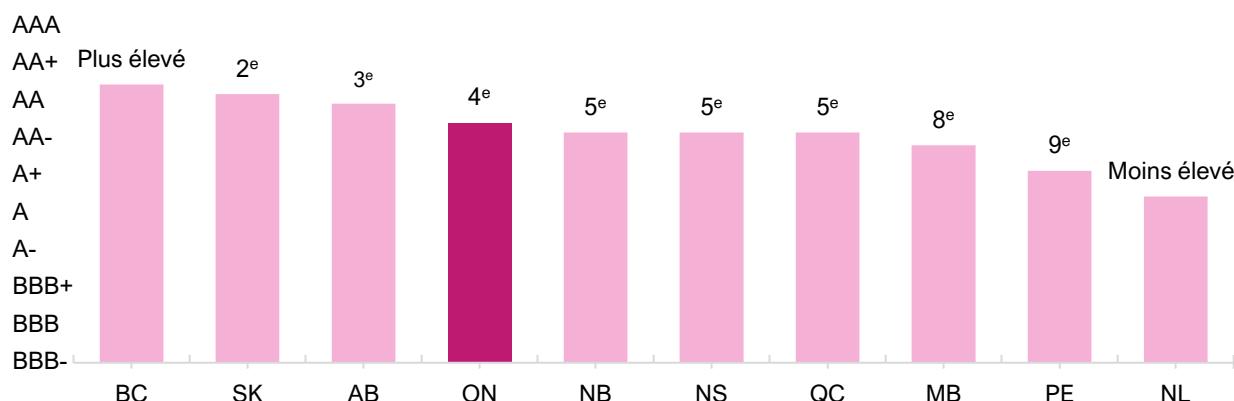
Cote de crédit de l'Ontario par rapport aux autres provinces

La cote de crédit moyenne de l'Ontario était la quatrième plus élevée parmi les provinces, derrière celles de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Grâce à la révision à la hausse de la cote de crédit de l'Ontario par S&P, le classement relatif de la province s'est amélioré par rapport à la cinquième place qu'elle occupait dans le précédent rapport de notation de crédit publié par le BRF en octobre 2024.

Figure 2

L'Ontario occupe le quatrième rang en matière de cote de crédit moyenne

Cote de crédit moyenne*



* Voir le Tableau 1 pour les cotes de crédit et le Tableau 2 pour la table de conversion des cotes de crédit du BRF.
Sources : Fitch, Moody's, DBRS, S&P et BRF.

Outre l'Ontario, plusieurs autres provinces ont vu leur cote de crédit ou leurs perspectives modifiées depuis le rapport du BRF d'octobre 2024.

Provinces ayant connu des changements de leur cote de crédit

- La Colombie-Britannique a été déclassée par S&P¹⁰ et Moody's¹¹. La dégradation de la note par S&P reflète les prévisions d'une détérioration de la situation budgétaire en raison des répercussions économiques entraînées par les changements apportés à la politique fédérale en matière d'immigration et de l'incertitude commerciale, ainsi que des déficits budgétaires importants et persistants. Moody's a invoqué l'augmentation des déficits et de la dette, due à la hausse substantielle des dépenses de fonctionnement et d'investissement, qui témoigne d'un affaiblissement de la gouvernance budgétaire et de la gestion de la dette. Malgré ces dégradations, la Colombie-Britannique a conservé la note de crédit moyenne la plus élevée parmi les provinces.
- Le Québec a été déclassé par S&P¹², reflétant ainsi les prévisions selon lesquelles le ralentissement de la croissance économique dû aux changements apportés à la politique fédérale en matière d'immigration et à l'incertitude commerciale, combiné à la hausse des coûts d'exploitation résultant des négociations collectives, prolongera les déficits et entraînera une augmentation du fardeau de la dette.

Provinces dont les perspectives ont changé

- Les perspectives de l'Alberta ont été révisées à la baisse par Moody's¹³, passant de positives à stables, reflétant des prévisions de prix du pétrole plus faibles et une révision à la baisse des prévisions budgétaires de Moody's pour l'Alberta.
- Les perspectives de la Colombie-Britannique ont été révisées à la baisse, passant de stables à négatives, par DBRS¹⁴ et Fitch¹⁵, en raison des demandes de dépenses, des déficits persistants et de l'augmentation de la dette. Les quatre agences de notation ont une perspective négative pour la Colombie-Britannique.
- Les perspectives du Nouveau-Brunswick ont été révisées à la baisse par S&P¹⁶, passant de positives à stables, en raison des prévisions d'une performance budgétaire plus faible et de besoins d'emprunt plus élevés dus à l'augmentation des dépenses consacrées aux services essentiels et aux investissements en immobilisations dans un contexte de changements dans la politique fédérale en matière d'immigration et d'incertitude commerciale.
- Les perspectives de la Nouvelle-Écosse ont été révisées à la baisse par S&P¹⁷, passant de stables à négatives en raison des déficits plus élevés prévus suite aux décisions politiques visant à augmenter les dépenses pendant une période de ralentissement de la croissance démographique et d'incertitudes économiques accrues.

¹⁰ Voir le document de S&P intitulé [Province of British Columbia Downgraded To 'A+' From 'AA-' On Continued Record Deficits; Outlook Negative](#) pour de plus amples détails.

¹¹ Voir le document de Moody's intitulé [British Columbia Rating Action](#) pour de plus amples détails.

¹² Voir le document de S&P intitulé [Province of Quebec Downgraded To 'A+' From 'AA-' On Persistent Operating Deficits](#) pour de plus amples détails.

¹³ Voir le document de Moody's intitulé [Alberta Rating Action](#) pour de plus amples détails.

¹⁴ Voir le document de Moody's intitulé [British Columbia Rating Action Press Release](#) pour de plus amples détails.

¹⁵ Voir le document de Fitch intitulé [British Columbia Rating Action Commentary](#) pour de plus amples détails.

¹⁶ Voir le document de S&P intitulé [Province of New Brunswick Outlook Revised To Stable From Positive On Weaker Fiscal Trajectory](#) pour de plus amples détails.

¹⁷ Voir le document de S&P intitulé [Province of Nova Scotia Outlook Revised To Negative From Stable On Higher Projected Deficits](#) pour de plus amples détails.

- Les perspectives de l'Île-du-Prince-Édouard ont été révisées à la baisse par S&P¹⁸, passant de positives à stables, ce qui découle des prévisions d'un ralentissement de la croissance économique et des recettes en raison des changements apportés à la politique fédérale en matière d'immigration et de l'incertitude commerciale, ainsi que de l'augmentation des dépenses de programme et des investissements en immobilisations.

Cotes de crédit et coûts d'emprunt provinciaux

Les investisseurs utilisent les cotes de crédit pour évaluer la solvabilité d'un emprunteur, les cotes de crédit élevées se traduisant généralement par des coûts d'emprunt plus faibles¹⁹. Au 16 octobre 2025, l'Ontario présentait le troisième taux d'emprunt le plus bas²⁰ de toutes les provinces, tout en présentant la quatrième cote de crédit moyenne. Dans son dernier rapport sur la cote de crédit publié en octobre 2024, le BRF indiquait que l'Ontario jouissait du taux d'emprunt le plus bas de toutes les provinces, à égalité avec l'Alberta²¹.

Figure 3

L'Ontario présentait le troisième taux d'emprunt le plus faible, arrivant derrière l'Alberta et la Saskatchewan.

Taux d'emprunt* (en pourcentage)



* Les taux d'emprunt correspondent aux rendements des obligations à 10 ans, au 16 octobre 2025.

Sources : Renseignements fournis par la province et le BRF.

¹⁸ Voir le document de S&P intitulé [Province of Prince Edward Island Outlook Revised To Stable From Positive On Forecast Operating Deficits](#) pour de plus amples détails.

¹⁹ Voir la Figure 5. Les investisseurs tiennent également compte d'autres facteurs, notamment la liquidité de la dette d'une province. Pour en savoir plus, voir Cantor et Packer (1996), « Determinants and Impacts of Sovereign Credit Ratings, Federal Reserve Bank of New York », *Economic Policy Review*, 37-54, ainsi que Cantor, Packer et Cole (1997), « Split Ratings and the Pricing of Credit Risk, Federal Reserve Bank of New York », *Research Paper No. 9711*.

²⁰ Le taux d'emprunt est représenté par le rendement des obligations à 10 ans.

²¹ Voir le graphique de droite à la Figure 4 pour les taux d'emprunt à 10 ans de l'Ontario depuis 2016.

Annexe

Tableau 1
Cotes de crédit au 18 novembre 2025

| Province | S&P | DBRS | Moody's | Fitch | Cote moyenne* |
|-------------------------|----------------------|-------------------------|-----------------------|----------------|---------------------------|
| | | | | | (1 = cote la plus élevée) |
| Colombie-Britannique | A+ (négative) | AA élevée (négative) | Aa1 (négative) | AA+ (négative) | 2,75 |
| Alberta | AA- (stable) | AA (stable) | Aa2 (stable) | AA (stable) | 3,25 |
| Saskatchewan | AA (stable) | AA faible (stable) | Aa1 (stable) | AA (stable) | 3,00 |
| Manitoba | A+ (stable) | A élevé (stable) | Aa2 (stable) | | 4,33 |
| Ontario | AA- (stable) | AA (stable) | Aa3 (stable) | AA- (stable) | 3,75 |
| Québec | A+ (stable) | AA faible (stable) | Aa2 (stable) | AA- (stable) | 4,00 |
| Nouveau-Brunswick | A+ (stable) | A élevé (stable) | Aa1 (stable) | | 4,00 |
| Nouvelle-Écosse | AA- (négative) | A élevé (stable) | Aa2 (stable) | | 4,00 |
| Terre-Neuve-et-Labrador | A (stable) | A (stable) | A1 (stable) | | 5,67 |
| Île-du-Prince-Édouard | A (stable) | A (stable) | Aa2 (stable) | | 5,00 |

■ Changement positif - perspective
■ Changement négatif - perspective

■ Changement positif - cote
■ Changement négatif - cote

* Voir le Tableau 2 pour la table de conversion des cotes de crédit du BRF.

Remarque : Dans ce tableau, un changement positif des perspectives peut signifier une évolution de stable à positif ou de négatif à stable; un changement négatif peut signifier une évolution de stable à négatif ou de positif à stable.

Sources : Fitch, Moody's, DBRS, S&P et BRF.

Tableau 2
Échelles de conversion des cotes de crédit du BRF

| Description des cotes | Qualité du crédit | S&P | DBRS | Moody's | Fitch | BRF | |
|-------------------------------|-------------------|------------|------------|------------|------------|---------------------------------|------------|
| | | Long terme | Long terme | Long terme | Long terme | Échelle de notation normalisée* | Classement |
| Catégorie investissement | Première qualité | AAA | AAA | AAA | AAA | AAA | 1 |
| | | AA+ | AA élevé | Aa1 | AA+ | AA+ | 2 |
| | | AA | AA | Aa2 | AA | AA | 3 |
| | | AA- | AA faible | Aa3 | AA- | AA- | 4 |
| | Haute qualité | A+ | A élevée | A1 | A+ | A+ | 5 |
| | | A | A | A2 | A | A | 6 |
| | | A- | A faible | A3 | A- | A- | 7 |
| | Forte | BBB+ | BBB élevée | Baa1 | BBB+ | BBB+ | 8 |
| | | BBB | BBB | Baa2 | BBB | BBB | 9 |
| | | BBB- | BBB faible | Baa3 | BBB- | BBB- | 10 |
| Hors catégorie investissement | Spéculative | BB+ | BB élevée | Ba1 | BB+ | BB+ | 11 |
| | | BB | BB | Ba2 | BB | BB | 12 |
| | | BB- | BB faible | Ba3 | BB- | BB- | 13 |
| | | B+ | B élevé | B1 | B+ | B+ | 14 |
| | | B | B | B2 | B | B | 15 |
| | | B- | B faible | B3 | B- | B- | 16 |
| | | CCC | CCC | Caa | CCC | CCC | 17 |

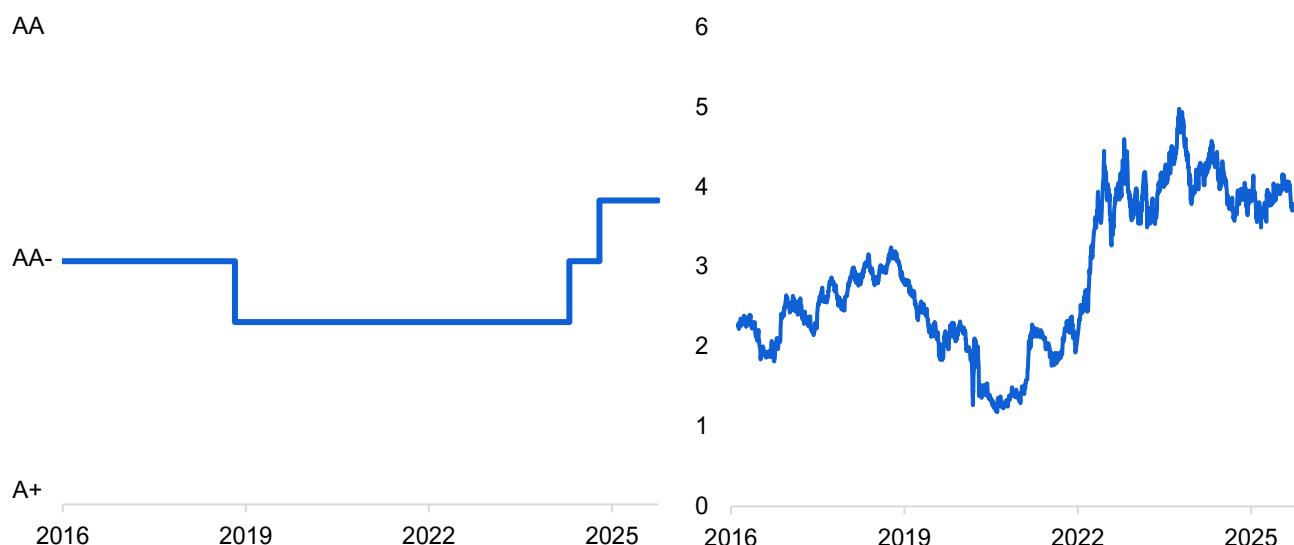
* L'échelle normalisée du BRF se base sur la classification des cotes de crédit de S&P et de Fitch.

Source : Valeurs Mobilières TD Inc. et BRF.

Figure 4
Cote de crédit moyenne de l'Ontario et taux d'emprunt à 10 ans depuis 2016

Cote de crédit moyenne de l'Ontario*

Taux d'emprunt de l'Ontario à 10 ans (en pourcentage)



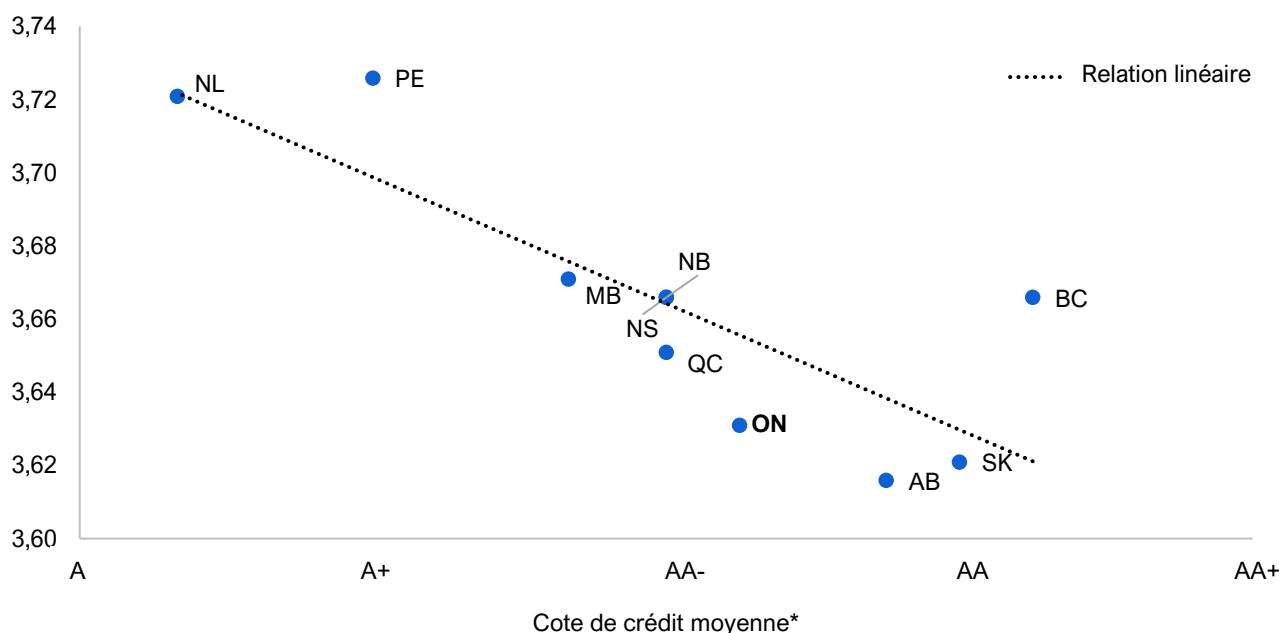
* Voir le Tableau 2 pour la table de conversion des cotes de crédit du BRF.

Remarque : Cote de crédit moyenne de l'Ontario du 16 février 2016 au 18 novembre 2025; taux d'emprunt à 10 ans de l'Ontario du 16 février 2016 au 16 octobre 2025.

Sources : Renseignements fournis par la province, Fitch, Moody's, DBRS, S&P et le BRF.

Figure 5
Les provinces ayant une cote de crédit élevée ont généralement des taux d'emprunt plus faibles

Taux d'emprunt (en pourcentage)



* Voir le Tableau 1 pour les cotes de crédit et le Tableau 2 pour la table de conversion des cotes de crédit du BRF.

Remarque : Les taux d'emprunt correspondent au rendement des obligations à 10 ans, au 16 octobre 2025.

Sources : Renseignements fournis par la province, Fitch, Moody's, DBRS, S&P et le BRF

À propos du présent document

Établi en vertu de la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*, le Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario (BRF) a pour mandat de fournir une analyse indépendante de la situation financière de la province, des tendances de l'économie provinciale et de toute autre question d'intérêt pour l'Assemblée législative de l'Ontario.

Préparé par :

Yefei Zhang (économiste), sous la supervision de **Nicolas Rhodes** (chef principal de l'analyse économique et budgétaire) et **Paul Lewis** (économiste en chef).



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario

[X](#) [@](#) [in](#)

Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario

2, rue Bloor Ouest, bureau 900, Toronto (Ontario) M4W 3E2 | fao-on.org/fr | info@fao-on.org | 416 644-0702

Ce document est également disponible en format accessible et peut être téléchargé au format PDF depuis notre site Web.

ISSN 2564-2502

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2025